



L'Intersyndicale s'adresse aux jeunes, lycéens, étudiants, apprentis, aux travailleurs, retraités, chômeurs.

Comme en 2006 pour le retrait du CPE,

## Tous UNIS dans la grève pour le RETRAIT de la loi « Travail » !

Cette loi « Travail » est une remise en cause du Code du Travail et la porte ouverte à la destruction de tous les statuts de la Fonction Publique.

Après les annonces faites par Valls le 14 mars sur le projet de Loi « Travail », il est encore plus clair que ce projet de destruction du code du travail doit être complètement retiré !

**Rien à négocier, rien à amender, rien à réécrire,  
TOUT A RETIRER !**

« Le cœur de ce projet est de ramener toutes les règles dans l'entreprise, là où le patron règne en maître. » Et c'est toujours vrai.

- L'inversion de la hiérarchie des normes : désormais un accord d'entreprise moins avantageux que le Code du Travail ou la Convention Collective pourra s'appliquer. C'est maintenu !

- Le référendum d'entreprise : pour le Patronat c'est la porte ouverte au chantage « démocratique » du maintien des emplois contre l'abandon des acquis des salariés. C'est maintenu !

- L'extension du dispositif « forfaits-jours » qui abroge toute notion de durée du travail : C'est maintenu !

- Toutes les mesures pour flexibiliser à outrance le temps de travail : C'est maintenu !

- Payer les heures supplémentaires à 10 % de majoration au lieu de 25 et 50 % aujourd'hui : C'est maintenu !

Favoriser les licenciements avec « Le code du travail qui devient le mode d'emploi du licenciement économique » : C'est maintenu ! On peut continuer la liste ...

**TOUT EST MAINTENU !**

**Le gouvernement doit retirer son projet, entendre les propositions alternatives portées par les organisations de jeunesse et de salariées et en discuter avec elles.**

Les 500 000 manifestants, du 9 mars, ont exprimé ce que TOUS COMPRENENT. Jeunes, Lycéens, Étudiants, Apprentis, Travailleurs, Retraités, Chômeurs, TOUS SAVENT. La loi « Travail », amendée ou pas, c'est la précarité à vie, l'alternance des petits boulots, l'anéantissement de tous les droits collectifs des salariés, du public comme du privé.

Les manœuvres du gouvernement n'y changeront rien !

Plus que jamais à l'ordre du jour,

## GRÈVES ET MANIFESTATIONS LE 31 MARS 2016

**ABBEVILLE : 10 h 00 – Boulevard Vauban**

**AMIENS : 14 H 30 – Maison de la Culture**

**HAM : 14 h 00 – Place du Château**

**FEUQUIERE EN VIMEU : 15 H 00 – Sur la Place**